

Bulletin Municipal N°65

Décembre 2011



St-HÉLÈNE - La Place



Le Mot du Maire,

2011 est pour ainsi dire terminé, voilà presque 12ans que l'on célébrait le passage à l'an 2000....Que le temps passe vite.

Si 2011 n'a pas été une année de « travaux pharaoniques » dans la commune, nous avons cependant effectué des travaux et des tâches nécessaires avec sérieux et rigueur. Sachez que nous optons toujours pour des choix prioritaires avec pour contrainte le maintien d'un budget équilibré, pour ne pas mettre en péril les finances de la commune.

Ce qui a été réalisé en 2011 :

- Une extension de l'assainissement au hameau des Maisons Rouges.
- Au niveau voirie :
 - Réfection de la rue de la boucherie avec collecte des eaux pluviales,
 - Bi couche Chemin du Cray,
 - Fossé Sermesse, Voie Communale n° 3 (calvaire)
- Le Jardin du Souvenir au Cimetière,
- A la cure, changement des convecteurs du rez de chaussée avec automatisation de la mise en service et de la température.
- A l'école, nous avons remplacé trois vieux ordinateurs, équipé l'instituteur d'un ordinateur portable et d'une imprimante. Nous remercions M. le Député pour son aide parlementaire à hauteur de 50%.

Ce qui est en cours d'élaboration :

- le Plan Local d'Urbanisme : 9 réunions ont été effectuées. La mise en place est prévue 3 ème trimestre 2013.

Ce qui est programmé et budgétisé sur 2011 mais qui reste à faire :

- Le mur éboulé coté droit au fonds du parc de la Cure,
- Le démoussage du toit de l'église.

Nous ne pouvons pas terminer l'année 2011 sans avoir une pensée pour Sandrine Chainard notre secrétaire qui attend pour très bientôt un heureux événement.

Une nouvelle année c'est toujours l'espoir de voir les difficultés rencontrées s'éloigner. C'est aussi l'ouverture vers un avenir fait de projets et d'espérances, les Conseillers, les Adjointes se joignent à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année et que 2012 vous apporte santé, joie et réussite.

Cordialement,

Le Maire,

Jean-Marc Grenier

1) PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE (SDCI)

Monsieur le Maire soumet pour avis le projet de SDCI de Saône et Loire établi par Monsieur le Préfet en date du 17 mai 2011. Après en avoir délibéré par 9 voix « POUR » et 2 « abstentions », le Conseil municipal émet un avis favorable à ce projet, le périmètre demeure identique à l'ancien territoire de la CCSCC, par contre le Conseil Municipal émet un avis défavorable à la fusion et extension du Syndicat des eaux du Sud Ouest de Chalon, du SIE de Guye et Dheune et du SIE de la vallée de la Dheune.

2) ASSAINISSEMENT « LES MAISONS ROUGES » - CHOIX DE L'ENTREPRISE

Le maire rappelle que la commission assainissement s'est réunie pour procéder au choix de l'entreprise concernant le marché « extension du réseau les Maisons Rouges ». Le montant des travaux est de 67 788, 77 € TTC. L'entreprise PETAVIT 71960 LA ROCHE VINEUSE à été retenue.

3) ADHESION AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE (ATD)

Après en avoir délibéré par 8 voix « POUR », 1 voix « CONTRE » et 2 « abstentions », le Conseil municipal décide d'adhérer à l'Agence Technique Départementale, de désigner, M. GROUSSON Hubert, et M. GAGNIARRE C. Bernard comme représentants. Une cotisation sera versée à l'ATD. De plus le Conseil décide d'approuver la proposition de mission de l'ATD pour le projet de construction d'un hangar communal. Pour information, la cotisation pour les communes adhérentes est fixée à ce jour à 0,50 € par habitant (0.60 € à compter du 1er janvier 2012).

4) PARTENARIAT CAUE

Le Maire expose au Conseil Municipal le compte rendu de la réunion avec les représentants du CAUE. Après en avoir délibéré par 8 voix « POUR », 1 voix « CONTRE » et 2 « abstentions », le Conseil municipal décide d'approuver la proposition de mission du CAUE pour le projet de construction d'un hangar communal.

5) SYDESL – ECLAIRAGE PUBLIC « LE BOURG » - ENTREE BIBLIOTHEQUE

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du projet d'éclairage public « Le Bourg ». Le coût HT restant à la charge de la commune est de 350, 00 € HT. Le Conseil Municipal Accepte le projet présenté par le SYDESL.

6) SYDESL – RACCORDEMENT BTA PARCELLES SECTION E N° 26 – 27 LES MAISONS ROUGES

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du projet de raccordement BTA des parcelles section E n° 26 – 27 situées aux Maisons Rouges le coût HT restant à la charge de la commune est de 3 500, 00 € HT.

7) LOCATION DE LOGEMENT COMMUNAL – « LE BOURG » - (ANCIENNE BOUCHERIE)

Après en avoir délibéré par 7 voix « POUR », 3 voix « CONTRE » et 1 « abstention », le Conseil municipal décide d'attribuer le logement au dessus de la Mairie à Mme Odette FERANDES à compter du 15 août 2011 pour un loyer mensuel de 500 €. Les clés des dépendances pourront être fournies à la personne au 1er août 2011, sur présentation d'une assurance en cours de validité.

8) LOGEMENT AU DESSUS DE LA MAIRIE

Le montant du loyer devrait se maintenir à 450 € par mois auquel s'ajoutera une provision pour le chauffage de 60 €. Il est envisagé d'installer un compteur de calories sur les radiateurs afin d'avoir un coût de chauffage au plus juste. Il est également projeté de changer la chaudière. Des devis seront demandés.

9) RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS MENAGERS ANNÉE 2010

Le Conseil Municipal prend connaissance et accepte ce rapport.

10) QUESTIONS DIVERSES

- **Mur du Parc de la Cure** : une partie des murs de la cure bénéficiera d'une réfection. C'est l'entreprise Claude GUILLEMIN de Fontaines qui sera chargée des travaux ;
- **Remplacement secrétaire de Mairie** : la secrétaire de Mairie sera en congé maternité à partir du 28 octobre 2011, il est donc nécessaire de la remplacer, plusieurs candidats seront reçus en Mairie ;
- **Bulletin municipal** : merci de faire remonter toutes vos remarques afin d'en améliorer la forme et le contenu.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune question n'étant posée, la séance est levée à 22 h 30.

SÉANCE du 12 septembre 2011

Après lecture, le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la dernière séance.

1) RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU 2010

Le Conseil Municipal prend connaissance et accepte ce rapport.

2) LOCATION DE LOGEMENT COMMUNAL – « LE BOURG » (MAIRIE)

Le Conseil Municipal attribue le logement à Mme VENOT LANDRE Evelyne à compter du 16 septembre 2011 et fixe le montant du loyer à 453 € auquel s'ajoutera une provision pour chauffage de 60 €.

3) EMPRUNT AUPRES DU CREDIT AGRICOLE POUR LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT « LES MAISONS ROUGES »

Monsieur le Maire rappelle à son conseil les travaux d'extension du réseau d'assainissement « les Maisons rouges » pour un montant de 63 000 €. Il est décidé de recourir à un emprunt de 20 000 € pour une durée 25 ans au taux fixe de 4,66 %.

4) EMPRUNT TVA AUPRES DU CREDIT AGRICOLE POUR LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT « LES MAISONS ROUGES »

Afin de compléter l'emprunt concernant les travaux d'extension du réseau d'assainissement « les Maisons rouges ». Il est décidé de recourir à un emprunt TVA de 9 000 € pour une durée 2 ans au taux fixe de 2,50 %

5) INDEMNITE DU RECEVEUR MUNICIPAL – SALAGNAC SYLVIE

Le Conseil Municipal décide d'attribuer à Mme Sylvie SALAGNAC, Comptable du Trésor, du 01/07/2011 au 31/08/2011, l'indemnité de receveur municipal.

6) INDEMNITE DU RECEVEUR MUNICIPAL – CHAPOTOT JOCELYN

Le Conseil Municipal décide d'attribuer à M. CHAPOTOT Jocelyn, Comptable du Trésor, à compter du 01/09/2011, l'indemnité de receveur municipal et de lui accorder également l'indemnité de confection des documents budgétaires pour un montant annuel de 30,50€.

7) QUESTIONS DIVERSES

- **Chantier d'insertion** : une demande a été envoyée à la CCSCC pour renouveler le partenariat avec les chantiers d'insertion pour l'éventuelle remise en état de deux lavoirs et d'un four à pain;
- **20 ans de la bibliothèque** : il est demandé aux habitants des vues, des photos sur le souvenir et le patrimoine de Ste Hélène en vue d'une exposition. (les documents sont à adresser en Mairie et seront numérisés pour l'exposition). Un concours sera organisé au niveau des enfants ;
- **Union fédérale des Anciens Combattants** : cette association a demandé à l'association du Souvenir Français la remise en état de trois tombes de soldats morts pour la France ;
- **DON** : Mme Genevois Armelle fait don de 30 euros au CCAS ;
- **Travaux voirie** : ils ont débuté au bourg (vers l'ancienne boucherie) ;
- **Assainissement** : les travaux d'extension du réseau ont commencé aux « Maisons Rouges ».

L'ordre du jour étant épuisé et aucune question n'étant posée, la séance est levée à 21 h 30.

SÉANCE du 20 octobre 2011

1) DEMANDE DE SUBVENTION DU PROJET D'ELABORATION D'UN P.L.U.

Monsieur le Maire rappelle le projet d'élaboration d'un PLU et expose la demande subvention adressée au Pays du Chalonnais avec le plan de financement suivant :

- | | |
|--|-------------|
| - Coût des travaux : | 25 250€ HT, |
| - Subvention attendue de l'Etat (environ) : | 5000€, |
| - Subvention sollicitée auprès du Pays du Chalonnais : | 9100€, |
| - Solde à la charge de la Commune : | 11 150€ |

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil municipal émet un avis favorable à cette demande de subvention.

2) INDEMNITE D'ADMINISTRATION ET DE TECHNICITE

Le conseil municipal a fixé comme chaque année la prime IAT pour l'année en cours. Cette indemnité sera versée en novembre, aux agents stagiaires, titulaires, non titulaires au prorata de la durée de travail pour les temps partiels et du temps passé au service de la Commune pour l'année concernée.

3) VENTE DE BOIS SUR PIEDS

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil municipal décide de vendre le bois sur pieds, du bois situé chemin des Féresses, à Monsieur Patrice GILOT, au prix de 9,50€ le stère.

4) DEMANDE D'AUTORISATION DE TRAVAUX SUR LA VOIE COMMUNALE

L'autorisation est accordée sous conditions de respect des normes en vigueur et de remise en état de la chaussée. La route sera coupée au niveau de Chazeuil – Tuilerie afin de faire passer un tuyau d'eau.

5) TRANSFERT DE CHARGES POUR LE GYMNASE (SIVOS)

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du rapport de la CLET, 26/09/2011, modifiant les montants des attributions de compensation suite aux transferts de charges relatifs à la prise de compétence du gymnase. Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil municipal approuve le rapport du CLET.

6) MODIFICATION DES STATUTS DE LA C.C.S.C.C.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la délibération en date du 14 septembre 2011, modifiant les statuts de la CCSCC. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents, donne son accord et adopte les statuts modifiés de la CCSCC.

7) QUESTIONS DIVERSES

- **ADIL** : refus d'octroi d'une subvention à cette association.
- **Demande d'installation de ralentisseurs** : les aménagements seront réfléchis en concertation avec la DRI, et les travaux prévus dans le budget 2012.
- **Bordure de trottoir** : accord du Conseil pour la réalisation des travaux sur le terrain du propriétaire demandeur.
- **Location du caveau le 31 décembre 2011** : demande acceptée contre garanties.
- **Cérémonie du 11 novembre 2011**, à 11h30 au cimetière **avec l'Association du Souvenir Français**, discours du Maire puis dépôt de gerbe au monument aux morts, et vin d'honneur.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune question n'étant posée, la séance est levée à 21 h 15.

SÉANCE du 28 novembre 2011

1) TAXE D'AMENAGEMENT

Monsieur le Maire rappelle que pour financer les équipements publics de la Commune, une nouvelle taxe est créée en remplacement de la Taxe Locale d'Équipement (TLE). Elle sera applicable à compter du 1er mars 2012.

Elle est aussi destinée à remplacer au 1er janvier 2015, le régime des participations telles que la Participation pour Voirie et Réseaux (PVR), la Participation pour Raccordement à l'Égout (PRE).

Après en avoir délibéré, par 10 voix « POUR », 1 voix « CONTRE », le Conseil municipal décide d'instituer sur l'ensemble du territoire communal, la Taxe d'Aménagement (TA) au taux de 2,75%.

La présente délibération est valable pour une durée de 3 ans. Toutefois, le taux fixé ci-dessus pourra être modifié tous les ans, et des exonérations mises en place.

2) DESTINATION DES COUPES – EXERCICE 2012

Après délibération, le Conseil municipal inscrit à l'état d'assiette pour l'exercice 2012, la coupe n° 10 de la forêt sectionale de La Creuse pour la délivrance du taillis, de toutes les futaies et des houppiers en 2012.

L'exploitation sera effectuée par les affouagistes après partage, sous la responsabilité de 3 garants : Messieurs Jean RAFAEL, Daniel DRILLIEN et François BRU

3) DEMANDE DE SUBVENTION DU PROJET D'ELABORATION D'UN P.L.U.

Monsieur le Maire rappelle le projet d'élaboration d'un PLU et expose le plan de financement modifié en vue de la demande subvention qui sera adressée au Pays du Chalonnais:

- Coût des travaux :	23 550€ HT,
- Subvention attendue de l'Etat (environ) :	5 000€,
- Subvention sollicitée auprès du Pays du Chalonnais :	8 610€,
- Solde à la charge de la Commune :	9 940€

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil municipal émet un avis favorable à cette demande de subvention.

4) ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION

L'Union Sportive de la Côte Chalonnaise n'existant plus, le Conseil décide que le montant de la subvention qui lui était initialement attribué dans le budget 2011, sera reversé au Souvenir Français, soit 45€.

5) SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT EOLIEN

Le Conseil Municipal confirme son opposition au projet de schéma régional de développement éolien.

M. Hubert GROUSSON est délégué pour représenter la Commune.

6) QUESTIONS DIVERSES

- **Rentrée scolaire 2012** : 32 élèves sont prévus à Ste Hélène, les dispositions seront prises en conséquence pour accueillir les élèves. Les 4 nouveaux ordinateurs et l'imprimante de l'école sont en service.

Vœux du Conseil et accueil des nouveaux habitants : le 6 janvier 2012 à l'ancienne Cure.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune question n'étant posée, la séance est levée à 22 h 45.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Les bénévoles de la bibliothèque ont besoin de vous pour la prochaine exposition : Sainte Hélène : Souvenirs et patrimoine.

Confiez leur vos documents, photos et autres... ils vous seront rendus après copie (numérisation). Par la suite ils seront répertoriés dans un livre consultable à la bibliothèque.

Vous pouvez déposer vos documents (sous enveloppe à votre nom, annotée de la liste des documents joints) en mairie aux heures d'ouverture ou à la bibliothèque pendant les permanences.

Nous pouvons nous déplacer, contactez Madame FOREST :

- 03.85.96.90.20 (bibliothèque)

- 09.85.96.99.00

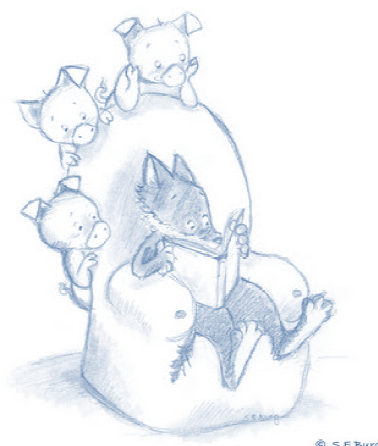
Merci pour votre aide !

VACANCES DE NOËL

La bibliothèque sera ouverte le mercredi 21 décembre.

Fermeture du 23 au 30 décembre inclus.

Réouverture le mercredi 4 janvier 2012



© S.E. Burg

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Mathilde BÉGARD, le 13 juillet 2011

Lysandre COSTA, le 4 septembre 2011

Paul DEVOILLE, le 9 octobre 2011

Emile FOSSIER, le 3 août 2011

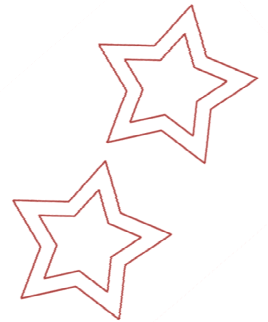
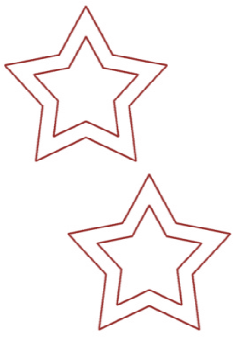
Timothée GUECHI, le 28 septembre 2011

Noa MAILLARD, le 16 octobre 2011

Léo SAINT – ARROMAN, le 30 août 2011



REPAS DES ANCIENS



Le traditionnel repas des anciens s'est déroulé à la ferme St Martin, le dimanche 27 novembre en présence d'une trentaine de convives.

TRAVAUX



Sermesse – Voie Communale n°3



Le Bourg – Voie Communale n°14



Jardin du Souvenir



FERMETURE DE LA MAIRIE



La mairie sera fermée du 14 au 31 décembre 2011.
Une permanence sera assurée
pour la vente des tickets de cantine et de garderie
le mardi 20 décembre de 10h à 12h,
et pour les inscriptions sur les listes électorales,
le samedi 31 décembre de 10h à 12h.

MANIFESTATIONS



Vœux du Maire : vendredi 6 janvier 2012, (19h) à la Cure



Repas du secours mutuel : dimanche 22 janvier 2012

Course cycliste "Poly de Sainte Hélène" : dimanche 20 mai 2012



Randonnée de l'association des Pieds et des Mains : dimanche 10 juin 2012

Fête des écoles : samedi 30 juin 2012

